7 U D G X F W L R Q O L E U H H document établi originellement en anglais. En cas de différence, seule la version anglaise de ce rapport fait foi.

UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
Gland

5 D S S R U W G H O ¶ R U J D Q H G H U p Y L V L R j O ¶ $ V V H P E O p H J p Q p U D O H G H V P H P E

□

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des au

au 31 décembre 2012 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 15 mai 2013.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exige

UICN – Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

COMPTES CONSOLIDES

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

(en milliers de francs suisses)

	Notes	2013	2012
ACTIFS			
Actifs à court terme			
Trésorerie	III	46 498	29 922
Actifs financiers	IV	0	9 326
Cotisations à recevoir	V	4 261	3 563
Créances envers le personnel	VI	258	360
Créances envers des organisations partenaires	VII	77	1 283
Avances à des partenaires chargés de la mise en œuvre	VIII	3 333	1 983
Autres créances		3 838	4 051
Sous-total		58 265	50 488
Créances provenant des accords-cadres	IX	705	1 232
Créances provenant de projets	X	9 745	12 863
Total actifs à court terme		68 715	64 583
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles (nettes)	XI	34 485	34 493
Immobilisations incorporelles (nets)	XII	3 009	3 549
Total actifs immobilisés		37 494	38 042
TOTAL ACTIFS		106 209	102 625
PASSIFS ET SOLDES DES FONDS			
Passifs à court terme			
Cotisations des membres perçues d'avance		1 250	921
Dettes fournisseurs et charges à payer	XIII	4 057	4 029
Charges sociales à payer		411	508
Avances provenant de projets	X	44 939	44 193

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

I. ACTIVITÉ

L'UICN (Union international pour la conservation de la nature et de ses ressources) a été constituée selon des Statuts adoptés en 1948 lors d'une conférence accueillie par la République française, et comprend parmi ses membres des États, des organismes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales nationales et internationales. Les membres ont enregistré les Statuts de l'UICN en tant qu'association internationale d'organismes publics et d'organisations internationales au titre de l'Article 60 du Code civil suisse. L'UICN a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

II. RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES ET DÉFINITIONS

Sauf indication contraire, tous les montants sont en milliers de francs suisses (CHF).

1. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés ont été préparés en suivant la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des emprunts qui sont évalués à leur montant réévalué et à leur juste valeur. Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité

chaque année civile. Les revenus d'accords-cadres reçus avant la période à laquelle ils se rapportent sont constatés comme revenus différés non soumis à restriction.

Revenu d'accords de projet

L'emploi du revenu d'accords de projet est restreint et ne peut servir qu'à des activités spécifiques de projet précisées dans les accords de projet. Le revenu est constaté dans le compte des revenus et des dépenses au moment où il est reçu, exception faite des bureaux utilisant le système ERP (progiciel de gestion intégré), où il est constaté soit au moment où la facture est établie et envoyée au donateur, soit à réception de fonds si aucune facture n'a été établie. À la fin de l'exercice, les projets peuvent avoir un solde de trésorerie positif ou négatif. Lorsque le revenu est supérieur aux dépenses, le total des soldes sur des accords de projet figure au bilan en tant qu'avance sur projet. Par contre, lorsque les dépenses sont supérieures au revenu, le total des balances figure au bilan comme créance de projet.

c) Retenue de l'impôt sur le revenu de membres du personnel

Les membres du personnel non suisses et résidant en Suisse sont exonérés de l'impôt sur leurs traitements chez l'UICN en raison de la convention fiscale conclue entre l'UICN et le gouvernement suisse, entrée en vigueur au 1er janvier 1987. Afin de ne disposer que d'une seule échelle des traitements, et pour que les collaborateurs suisses et non suisses au Siège touchent des rémunérations égales, un impôt interne est perçu sur les collaborateurs non suisses. Cet impôt interne est présenté comme une retenue de l'impôt sur le revenu des collaborateurs concernés et fait partie du revenu non soumis à restrictions.

4. Dépenses

Toutes les dépenses non soumises à restrictions sont traitées en comptabilité d'engagement. Les dépenses de projet sont traitées en comptabilité d'encaissement, sauf dans les bureaux utilisant le système ERP, où elles sont traitées en comptabilité d'engagement. À la fin d'un projet, les dépenses sont constatées en comptabilité d'engagement, quel que soit le système utilisé.

5. Monnaies étrangères

Conformément au Règlement de l'IUCN, la monnaie de référence pour les comptes consolidés est le franc suisse (CHF). Le siège de l'IUCN tient ses comptes en CHF, le bureau britannique tient les siens en livres britanniques (GBP). Le bureau en Chine utilise le yuan chinois (CNY). Tous les autres bureaux tiennent leurs comptes en dollars US (USD) ou en euros (EUR).

Les politiques comptables suivantes ont été appliquées pour la conversion des transactions et des soldes en la monnaie de référence :

- Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie du grand livre de bureau sont converties en cette dernière et enregistrées sur la base du taux de change en vigueur à la date de la transaction. À la fin de l'exercice, tous les soldes gardés en monnaies de transaction sont convertis en monnaie du grand livre du bureau concerné, au taux de change en vigueur à cette date. Les gains/pertes entraînés par cette conversion sont constatés dans le compte des revenuen mssand

- Si, du fait de l'application de la politique de réévaluation ci-dessus, une perte nette sur la réserve d'écart de conversion était constatée, la perte serait reconnue dans le compte des revenus et dépenses.

6. Taux de change de fin d'exercice

Voici les principaux taux de change utilisés à la fin de l'exercice pour actualiser les postes du bilan en francs suisse (CHF) pour les besoins de l'information financière :

	31 déc. 2013	31 déc. 2012
US dollar		

Fonds de réserve du Secrétariat

Ce fonds forme les autres réserves non soumises à restriction du Secrétariat.

b) Réserves désignées

Les réserves désignées sont des fonds mis de côté sur les réserves non soumises à restriction pour financer des événements ou manifestations à venir. Ces désignations peuvent être annulées à tout moment par le Conseil de l'UICN.

Réserves pour les réunions statutaires

Les réserves pour les réunions statutaires sont des montants alloués des fonds non soumis à restriction destinés à couvrir les coûts des Congrès mondiaux de la nature à venir et les réunions préparatoires.

Autres réserves

Les autres réserves sont des montants alloués des fonds -2(ou)11.3(m)-6LI55(onds)8.9501 r t-2(e)10.5(r)-2(e

IV. ACTIFS FINANCIERS

À la juste valeur :

	2013	2012
Note globale EUR 2 ans à garantie 90 % (échéance juin 2013	0	6 351
Notes globales CHF 2 ans à garantie 85 % (échéance juin 20	0	2 975
Total	0	9 326
Coût d'origine	0	9 797

Les notes détenues, soit ont été vendues, soit sont arrivées à échéance en 2013, ce qui représente une plus-value de CHF 1 003 (2012 : plus-value non réalisée de CHF 121).

V. COTISATIONS À RECEVOIR ET PROVISION

	2013	2012
Cotisations brutes à recevoir	4 261	3 563
Provision pour arriérés de cotisation	(1 943)	(2 210)
Cotisations nettes à recevoir	2 318	1 353

La provision pour arriérés de cotisation a été calculée en conformité avec la politique décrite à la note II.10.

	2010 et avant	**2011**	**2012**	**2013**	**Total**
États membres	343	219	832	2 039	3 433
Agences gouvernementales	0	11	83	441	535
ONG internationales	0	3	9	(4)	8
ONG nationales	0	8	81	155	244
Affiliés	0	5	13	23	41
Arriérés de cotisations, total					

XVI. EMPRUNT

Emprunt pour l'extension de l'immeuble du siège

	2013	2012
Courant	103	100

d) Fonds de rénovation

CHF 177 (2012 – CHF 193) ont été affectés du Fonds de réserve du Secrétariat au Fonds de rénovation afin de couvrir les frais futurs de rénovation de l'immeuble du Siège.

XVIII. RETENUE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DE MEMBRES DU PERSONNEL

Les exonérations fiscales accordées par le gouvernement suisse se sont montées à CHF 1 214 (2012 – CHF 1 541) et représentent la valeur de l'impôt qui aurait été à acquitter par les collaborateurs non suisses en l'absence de la convention fiscale entre l'UICN et le gouvernement, qui exonère les collaborateurs non suisses des impôts sur le revenu et qui est entré en vigueur au 1er janvier 1987.

XIX. REVENUS D'ACCORDS

L'Annexe A dresse la liste des revenus d'accords-cadres par donateur et donne le détail des affectations de revenu aux unités de programme et d'opérations de l'UICN.

XX. AUTRES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

D'autres revenus de fonctionnement de CHF 3 519 (2012 – CHF 3 627) figurant sous les fonds non soumis à restrictions du Secrétariat comprennent le recouvrement de frais généraux et de gestion auprès de Ramsar de CHF 515 (2012 – CHF 518), des recettes de location de CHF 733 (2012 – CHF 556) et la constatation du revenu différé de donations de CHF 711 (2012 – CHF 711) pour l'immeuble original du siège et son extension. Le solde du revenu de fonctionnement se compose de divers revenus externes reçus par le Siège et par les bureaux de l'UICN dans le monde entier.

XXI. DIFFÉRENCES DE CHANGE SUR RÉÉVALUATION DE SOLDES DE PROJET

Les soldes des projets sont habituellement exprimés dans la devise du grand livre - franc suisse, dollar américain, euro, livres britanniques ou yuan chinois. À la fin de l'exercice, les soldes des projets exprimés en USD, CNY, GBP ou EUR sont individuellement actualisés en Francs suisses au taux de change de fin d'exercice. Le gain ou la perte non réalisé(s) qui en résulte est comptabilisé(e) en tant qu'ajustement au bilan des projets au bilan (avances sur les accords de projets et créances d'accords de projet) et à la réserve pour écart de conversion. L'ajustement net est passé par le compte des revenus et dépenses relatif aux accords de projet pour refléter le mouvement net sur le portefeuille des projets.

XXII. PARTIES LIÉES

1. Identité des parties liées

a) Les Commissions

Les Commissions de l'UICN sont des réseaux d'experts volontaires chargés de développer et de faire progresser la connaissance et l'expérience institutionnelles de l'UICN et d'œuvrer à la réalisation des objectifs de l'organisation. Les Commissions sont établies par le Congrès, qui en fixe les mandats.

b) Les Comités nationaux et régionaux

Les Comités nationaux et régionaux sont des groupements de membres de l'UICN appartenant à des États ou régions spécifiques. Leur rôle est de faciliter la coopération parmi les membres et de coordonner la participation des membres au programme et à la gouvernance de l'UICN.

c) Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)

La Convention de Ramsar est abritée par le Secrétariat de l'UICN en son siège et opère sous sa responsabilité personnelle. Elle est dirigée par un secrétaire général responsable de l'administration des fonds de la Convention et de toutes les questions administratives, excepté celles nécessitant l'exercice de la personnalité juridique.

L'UICN assure pour le compte du secrétariat de la Convention de Ramsar des services de gestion financière et budgétaire, des bureaux, et des services RH et informatiques.

d) TRAFFIC International

Traffic International est une œuvre caritative enregistrée au Royaume-Uni et une entreprise commune entre WWF International et l'UICN. Le Secrétariat de l'UICN abrite dans ses bureaux les opérations de TRAFFIC en Equateur, au Cameroun et en Afrique du Sud où elles sont menées sont la personnalité juridique de l'UICN.

e) International Union for Conservation of Nature and Natural Resources – US

L'International Union for Conservation of Nature and Natural Resources – US est une œuvre caritative enregistrée aux États-Unis dont l'objet principal est de recueillir des fonds devant être dépensés en partenariat avec l'UICN et ses membres.

2. Transactions avec des parties liées

Au cours de l'exercice, l'UICN a versé des contributions de CHF 1 211 aux Commissions (2012 – CHF 1 247). Au cours de l'exue part abr S'ir).

ANNEXE A - FINANCEMENT DE BASE OBTENU AUX TERMES D'ACCORDS-CADRES

Montants en milliers de francs suisses	Dépenses du Secrétariat 2013	Affectation de fonds de base des accords-cadres
Région Afrique centrale et occidentale – PACO	4 780	948
Région Afrique orientale et australe – ESARO	3 670	791
Région Asie	7 353	1 000
Méso-Amérique et Caraïbes	2 138	493
Amérique du Sud et Brésil	1 019	499
Europe	984	200
Région Asie de l'Ouest - ROWA	711	322
Centre de coopération méditerranéen	1 112	-
Océanie	1 700	334
Bureau de Washington D.C.	844	200
Sous-total – composantes sous-régionales	24 311	4 787
Bureau du Directeur, groupe Conservation de la biodiversité	528	514
Programme sur les espèces	3 002	633
Initiative relative aux espèces invasives	148	50
Programme sur les aires protégées	1 091	521
Programme sur le Patrimoine mondial	793	228
Bureau du Directeur, groupe Solutions basées sur la nature	423	442
Programme d'adaptation basée sur les écosystèmes	1 299	246
Programme sur les forêts et changements climatiques	1 480	334
Programme marin et polaire	1 657	384
Conseiller en politique sociale	338	300
Conseiller en questions de genre	289	160
Programme sur la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau	1 133	311
Programme sur les entreprises et la biodiversité	1 286	373
Programme sur les économies	277	204
Traffic International	453	275
Sous-total – Unités thématiques mondiales	14 197	4 975
Bureau du Directeur, groupe Politiques, Programmes et Renforcement des	372	398
Unité Planification, Suivi et Évaluation	419	395
Unité Sciences et Connaissances	811	796
Unité Politique globale	517	543
Droit de l'environnement	1 320	568
Unité Renforcement des capacités	482	400
Sous-total – groupe Politiques de programmes	3 921	3 100
Commission de l'éducation et de la communication	213	207
Commission de la gestion des écosystèmes	160	167
Commission du droit de l'environnement	73	224
Commission mondiale des aires protégées	182	205
Commission de la survie des espèces	260	241
Commission des politiques environnementales, économiques et sociales	184	167
Sous-total – Commissions	1 072	1 211
Bureau du Directeur général	866	-
Bureau du Directeur général adjoint	401	404
Conseiller juridique	446	-
Unité Surveillance	246	249
Communications mondiales	517	514
Groupe Développement de l'Union	1 273	-
Sous-total – Direction et unités communes	3 749	1 167
Groupe Finances	2 025	-

Groupe Gestion des ressources humaines	1 097	-
Unité Partenariats stratégiques	567	480
Groupe Services généraux	3 142	-
Opérations des systèmes d'information	2 114	-
Applications des systèmes d'information	1 206	507
Sous-total – Unités de services	10 151	987
TOTAL GÉNÉRAL	57 402	16 227
Dépenses non opérationnelles	595	
Dépenses de fonctionnement selon le compte des revenus et dépenses	57 997	
Rapprochement du revenu d'accord-cadre des états financiers		
Affectation totale indiquée ci-dessus		16 227
Gains de change réalisés sur contributions en espèces		- 8
Comptes reçus d'accord-cadre alloués aux projets (contribution Norad)		641
Excédents transférés en fin d'année à la réserve désignée		75
Total affecté sous les accords-cadres conjoints		16 935

ANNEXE A - FINANCEMENT DE BASE OBTENU AUX TERMES D'ACCORDS-CADRES

Montants en milliers de francs suisses	TOTAL
Donateurs selon les accords-cadres conjoints	
Agence danoise de développement international (DANIDA), Danemark	3 276
Agence de l'environnement, Abou Dhabi, Émirats Arabes Unis	1 000
Agence française de développement, France	705
Fondation MAVA pour la protection de la nature (MAVA), Suisse	1 000
Ministère de l'environnement, Rèpublique de Corée	600
Ministère des Affaires étrangères, Finlande	857
Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD)	3 167
Agence suédoise de développement international (SIDA)	4 130
Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)	2 200
Financement total selon les accords-cadres conjoints	16 935